

Lancement du label « ormeaux de Molène »

D'ici Noël, les consommateurs trouveront chez leur poissonnier des ormeaux de l'île de Molène spécifiquement identifiés.

Le Parc naturel marin d'Iroise soutient la pêche durable

Le Parc naturel marin d'Iroise, en partenariat avec la Crie de Brest, le Comité local des pêches du Nord-Finistère et Normapêche (Bretagne Qualité Mer) lancent un label de qualité pour l'ormeau de Molène, zone de pêche incluse dans le périmètre du parc. Ces coquillages seront désormais commercialisés avec des étiquettes indiquant leur lieu de pêche.

Ce label valorise à la fois l'espace marin remarquable dont proviennent les ormeaux et sensibilise le public à un type de pêche respectueux de la biodiversité. Ce partenariat montre que le parc marin n'est pas un sanctuaire mais une aire marine protégée qui concilie la protection du milieu marin et le développement durable de l'économie locale. En labellisant les ormeaux de Molène, le parc répond à deux de ses orientations de gestion : le soutien à la pêche côtière professionnelle et le soutien aux activités économiques sur les îles afin de contribuer au maintien d'une population permanente.



L'ormeau de Molène : une pêcherie exemplaire

Le choix de l'ormeau de Molène s'imposait : cette pêcherie pratiquée par deux pêcheurs professionnels est très encadrée par le Comité régional et local des pêches du Nord-Finistère qui délivre les licences suivant un quota annuel fixé par l'Ifremer.

Le Parc naturel marin d'Iroise a soutenu dès l'origine cette démarche de pêche durable et a lancé, cet été, ce projet de label avec le Comité local des pêches, la Crie de Brest et la marque Bretagne Qualité mer de Normapêche.

Les ormeaux se pêchent en plongée sous les rochers entre 3 et 15 mètres. Les licences accordées aux deux pêcheurs de Molène leur permettent de ramasser une tonne par pêcheur par an- soit environ 15 000 pièces au total - d'une taille minimale de 9 cm. Le tout récolté sur une zone très précise, au sein du périmètre du parc.

©Thomas Abiven / Agence des aires marines protégées

Une première

Il s'agit du premier label de produit pêché dans le Parc naturel marin d'Iroise qui a fêté son premier anniversaire en septembre dernier. Le parc souhaite pouvoir élargir ce type de labellisation et soutenir les producteurs et pêcheurs responsables qui travaillent sur des espèces bien gérées.

Invitation presse

Pierre MAILLE, président du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise
André TALARMIN, vice-président
sont heureux de vous convier

au lancement officiel
du label « ormeau de Molène »
le samedi 13 décembre prochain sur l'île Molène, à compter de 11H00.

En présence de Jean-François ROCHER, maire de l'île Molène et de François CUILLANDRE, maire de Brest.

Un transport maritime spécial est prévu ainsi qu'une dégustation, **merci de nous confirmer votre participation avant le mardi 9.**

Contact presse : Fabienne Queau – fabienne.queau@aires-marines.fr – 02 98 33 34 93 / 06 87 89 25 47